

# Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche

Olivier Thomas

ESO CAEN

ESPACES ET SOCIÉTÉS - UMR 6590 CNRS - UNIVERSITÉ CAEN BASSE-NORMANDIE

## INTRODUCTION

En décembre 2002, la fermeture du centre de la Croix Rouge de Sangatte a contribué à disperser le long du littoral de la Manche les émigrants jusqu'alors concentrés dans le Calais. Le nombre des squats et des campements informels s'est multiplié, non seulement aux abords des ports transmanche tels que Cherbourg, Dieppe, Calais ou Dunkerque, mais aussi le long des aires d'autoroutes dans le nord de la France ainsi qu'en Belgique. Cependant, cet événement n'explique pas à lui seul la présence de « clandestins » aujourd'hui le long des côtes de la Manche. Dès la fin des années 1990 et tout au long des années 2000, la sécurisation des espaces transmanche, associée à l'augmentation des mesures de contrôle et de surveillance au niveau des postes frontières, a rendu de plus en plus difficile le franchissement clandestin de la frontière franco-britannique. Les migrants qui voulaient rejoindre la Grande-Bretagne ou l'Irlande ont donc été contraints de s'installer, au moins de façon temporaire, dans des squats ou des campements à proximité de points de passage (ports, aires d'autoroute, stations-service...), donnant du même coup une visibilité à ce phénomène ancien qu'est le déplacement clandestin de migrants en Europe.

## LE FAIT CLANDESTIN : UNE QUESTION SOCIALE AU CŒUR DE LA RECHERCHE

La présence de clandestins le long des côtes de la Manche a suscité, depuis la fin des années 1990, de nombreux reportages<sup>1</sup>, des films<sup>2</sup>, mais aussi des séries photographiques<sup>3</sup>, des romans et des récits<sup>4</sup> ou encore des pièces de théâtre<sup>5</sup>. Les documents produits dans le champ médiatique comme dans le champ artistique et culturel sont autant d'écho du fait clandestin, ils donnent une visibilité au phénomène dans la société et sensibilisent l'opinion publique aux conditions de vie des migrants.

En outre, les documents réalisés par les journalistes, ainsi que les œuvres produites mobilisent les discours, les représentations et participent ainsi à mettre en débat le thème de l'immigration clandestine dans la société. Le fait clandestin, défini dans cette thèse comme l'ensemble des problématiques qui peuvent être attachées aux déplacements clandestins d'émigrants et à leurs inscriptions dans les sociétés, est donc une question d'actualité, mais c'est aussi une question sociale. Elle pointe en effet les dysfonctionnements de la société et remet en cause nos représentations de « l'autre » (Castel, 1995 et Paugam, 1996).

En sciences humaines et sociales, le thème de l'immigration clandestine a déjà été largement étudié et continue de faire l'objet de recherches en France comme à l'étranger. Les terrains, les méthodes, les échelles d'analyse varient en fonction des disciplines. Ethnologues et anthropologues (Monsutti, 2009; Agier, 2002, 2008, 2011, Peraldi, 2008), juristes (Carrère, 2002; Rodier 2003, 2006), sociologues (Tarrus, 2007; Pian, 2010) et chercheurs en sciences politiques (Guiraudon, 2008, 2010; Millner, 2011; Valluy, 2008; Withol de Wenden, 2005, 2009, 2011) apportent tous un

1- De Loisy Anne, 2008, *Les damnés de Calais*, France 2, Envoyé Spécial, 17.01.08. Nguyen V., Desbordes J.-S., *La jungle du nord* (London Calling), France 2, 15.11.08, [en ligne]. Disponible sur: <http://ma-tvideo.france2.fr/video/!LyROoafJuOO.html> (consulté le 03.10.11)

2- Le Fourn Jonathan, Schtakleff Andrei, 2008, *L'exil et le royaume* (Documentaire), Améris Jean-Pierre, 2007, *Maman est folle*, (Téléfilm), Lioret Philippe, 2009, *Welcome*, (Fiction), Winterbottom Michael, 2005, *In this world* (Fiction)

3- Salmon Jacqueline, *Sangatte*, Sangatte, mai-août 2001; d'Agata Antoine, *Psychogéographie*, Cherbourg-Octeville, 2002-2008; Serralongue Bruno, *Calais*, Calais, 2006-2007; Laurent Virginie, *No man's land*, Cherbourg-Octeville, 2007-2008; Okahara Kosuke, 2009, *Chance, refugees in Calais*; Révillard Jean, 2009, « *Jungles* », Calais

4- Adam Olivier, 2007, *A l'abri de rien*, éd. de l'Olivier; Eurin Philippe, *La jungle de Calais. Misère et solidarité*, L'Harmattan, 2010

5- *Le dernier caravansérail* (odyssees), de Ariane Mnouchkine, théâtre de la cartoucherie à Vincennes, 2003; *No fuckin' England Today*, de Veronika Boutinová, Compagnie le Diable à un sabot, 2009

regard différent sur les déplacements clandestins et la situation des réfugiés aujourd'hui. Chez les géographes, les travaux des chercheurs de Migrinter (UMR 7301 du CNRS) sont incontournables lorsqu'on étudie les migrations internationales et les déplacements clandestins (Arab, 2005; Berthomière et al., 2003; De Tapia, 2003; Dorai et al., 1998; Dorai, 2009, 2010; Simon, 2008). Enfin, et concernant plus particulièrement l'étude du fait clandestin le long des côtes de la Manche, les travaux d'Olivier Clochard (2009, 2010) et du sociologue Smaïn Laacher (2002, 2003, 2005, 2007) sont des références importantes du fait de l'ampleur des enquêtes réalisées sur le terrain.

## L'ÉMERGENCE DU PROJET DE THÈSE

### Présence et transit de migrants clandestins à Cherbourg

C'est au cours de l'été 2002, quelques mois avant la fermeture définitive du Centre de la Croix-Rouge de Sangatte, qu'un premier squat de migrants est découvert dans la ville. L'événement fait l'objet de plusieurs articles dans la presse locale car si le transit de clandestins n'est pas un fait nouveau à Cherbourg, leur présence au cœur de l'agglomération est un phénomène inédit. Les migrants sont visibles, que ce soit dans la ville ou à proximité du port, et dès lors l'immigration clandestine devient pour les habitants une question très concrète.

Au début de l'automne 2007<sup>6</sup>, les médias nationaux français<sup>6</sup>, et dans une moindre mesure anglais, parlent des « clandestins de Cherbourg ». À cette époque, quarante à soixante émigrants d'origine kurde irakienne (sur)vivent dans un campement au cœur de l'agglomération et tentent chaque jour de passer en Grande-Bretagne. Leur présence cristallise alors différentes problématiques, que ce soit dans la ville ou sur le port transmanche. Parce qu'ils sont « clandestins », les migrants ne sont accueillis par aucune structure d'hébergement de la Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC). Ils ne bénéficient alors que du soutien des associations qui tentent de répondre aux situations d'ur-

6- On peut citer *Libération*, *L'Humanité*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Monde* pour la presse nationale, mais aussi TF1 et de M6 pour la télévision. Tous ont voulu rendre compte du transit clandestin de ces émigrants qui cherchaient à passer en Angleterre.

gence humanitaire qu'elles rencontrent en proposant notamment des soins et des repas. Sur le port de commerce, les tensions sont fortes entre les migrants et les routiers dont certains s'arment de crics ou de battes de baseball. Les agents de sécurité du site sont débordés et les compagnies maritimes réclament l'envoi de CRS. La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), en charge de l'exploitation du port à l'époque, répare chaque matin les grillages et les barbelés censés protéger les parkings poids lourds.

Ainsi, à Cherbourg, les problématiques autour des migrants étaient à la fois, administratives, humanitaires et économiques. Toutes s'inscrivaient dans le champ politique en révélant le jeu d'acteurs mobilisés autour de ce phénomène que représente l'immigration dite « clandestine ».

## LA DÉMARCHE ET LE CADRE DE LA RECHERCHE

Partant d'un travail de terrain réalisé à Cherbourg et sur les côtes de la Manche, le projet de thèse visait à comprendre, expliquer et témoigner du fait clandestin. Il s'agissait d'une part de contribuer à la connaissance des migrations clandestines vers et à l'intérieur de l'Europe et d'autre part de voir en quoi la présence et le transit de clandestins participaient à produire localement des changements dans la société<sup>7</sup>. D'une manière générale, l'objectif de cette thèse sur le fait clandestin était de mettre en lumière les dimensions spatiales des rapports sociaux entre les émigrants et la société. Pour cela, il était nécessaire de produire un cadre d'étude<sup>8</sup> et de définir une approche de la thématique de recherche.

### Le passage comme cadre d'étude

Le terme de « passage » est fréquemment utilisé par les chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur les questions migratoires, et en particulier sur les migrations clandestines. Ils attribuent tous un sens particulier à ce mot en lien avec les faits qu'ils ont eu à observer sur leurs différents terrains. On peut citer quelques exemples. Le passage dont parle Anaïk Pian

7- La thèse ne porte donc pas sur les clandestins (ou sur leurs trajectoires individuelles), mais sur le fait clandestin et son inscription dans la société.

8- Il n'était pas possible de déployer seul, en trois ans et sans financements, une étude de terrain des parcours d'immigration dans leur totalité, c'est-à-dire depuis le pays d'origine jusqu'au pays de destination.

(2007) dans ses travaux par exemple désigne l'entrée clandestine en Europe d'immigrants originaires du continent africain via le Maroc. Le géographe Olivier Pliez (2006) parle quant à lui de « voies de passage » pour faire référence aux itinéraires migratoires ou commerciaux en Afrique. Julien Brachet (2007) utilise aussi le passage dans ses travaux, mais pour qualifier la traversée du Sahara et des frontières (ex : Libye) par des migrants subsahariens.

Dans ce travail de thèse, le passage est envisagé comme une notion qui qualifie l'itinéraire et la durée du voyage clandestin tel qu'il est vécu par les migrants clandestins que j'ai pu rencontrer sur mes différents terrains le long du littoral. La notion de passage émane donc directement du travail de terrain, et par conséquent, elle n'est pas empruntée à d'autres chercheurs. Il convient donc de préciser ce à quoi correspond le passage dans cette thèse.

Toutes les personnes rencontrées au cours du travail de terrain avaient en commun d'être dans le voyage clandestin : elles avaient quitté leur pays d'origine et tentaient de rejoindre clandestinement un pays de destination (le plus souvent la Grande-Bretagne ou l'Irlande). La notion de passage, utilisée dans la thèse, qualifie cet « entre-deux » du mouvement migratoire clandestin entre d'un côté le franchissement de la première frontière (celle du pays d'origine) et de l'autre l'engagement dans des démarches de régularisation (dépôt d'une demande d'asile par exemple). Ainsi, la recherche se concentre plus sur le voyage clandestin que sur les logiques qui ont précédé le départ des émigrants ou encore les questions relatives à l'intégration dans le pays de destination.

Le passage est donc un moment, mais c'est aussi un espace. Il qualifie l'itinéraire du clandestin depuis son pays d'origine jusque dans le pays de destination, ce qui inclut les étapes qui viennent ponctuer le parcours des migrants clandestins. Le passage désigne donc à la fois le mouvement et la présence dans les sociétés traversées, de sorte que la notion de passage n'appelle pas uniquement une étude des logiques qui animent les migrations clandestines, mais aussi une approche géographique des rapports entre les clandestins et les sociétés locales.

Il n'est pas question ici d'inscrire un concept nouveau dans le champ des études sur les migrations. Parler du passage relève plus d'une commodité : cela

permet de désigner le voyage clandestin des populations présentes dans les camps et les squats du littoral de la Manche et de différencier ainsi les questions attachées à ces populations d'autres questions qui relèveraient de contextes différents dans d'autres espaces (par exemple, le voyage clandestin à la frontière Mexique/États-Unis). Par ailleurs, le fait clandestin est un objet social dont la projection dans l'espace est caractérisée par des limites floues, presque insaisissables, aux marges de l'espace social. Mobiliser la notion de passage n'a pas pour objectif d'enfermer le réel dans un carcan théorique, mais de rendre intelligible, en le précisant, un champ d'analyse basé sur le travail empirique. Le passage pose ainsi le cadre d'étude du fait clandestin dans cette thèse.

Enfin, le passage fait appelle à un état de l'individu migrant placé dans cet entre-deux caractéristique du voyage clandestin. Dans son étude réalisée au Centre de la Croix Rouge de Sangatte, Smaïn Laacher s'interrogeait sur la place des personnes qui y étaient accueillies et disait d'elles qu'elles étaient « à la frontière de l'être et du non-être social »<sup>9</sup> (Laacher, 2002, p. 23). La notion de passage telle qu'elle est mobilisée dans cette thèse a aussi pour objet de qualifier cet état du migrant placé dans le contexte particulier de l'exil et de la clandestinité. Ainsi, et tout au long du passage, il évolue dans ce que j'ai appelé le « monde clandestin »<sup>10</sup>, un monde qui fait sens pour ces émigrants aux marges de la société et qui désigne l'univers social associé au passage. La figure ci-après synthétise la grille de lecture proposée.

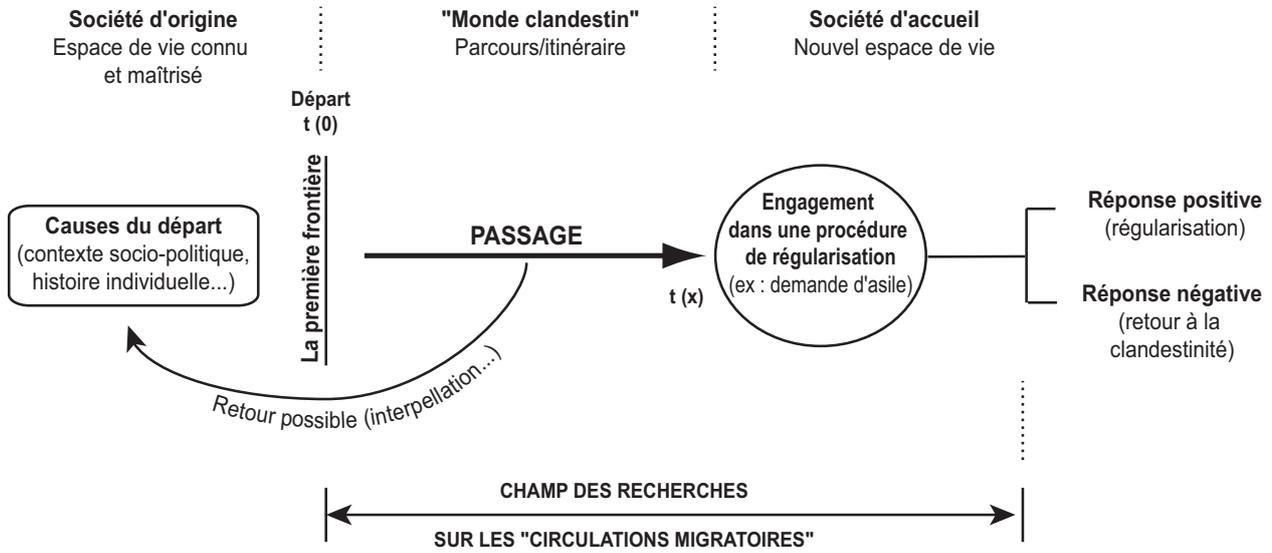
Cette étude s'inscrit dans le champ des recherches en sciences sociales qui traitent des « circulations migratoires » (Tarrus, 1996 ; Tarrus et Missaoui, 2006 ; Dorai, Loyer, Hily, 1998 ; Tripier 2004) et qui se sont développées sur la base des travaux d'Alain Tarrus depuis la deuxième moitié des années 1990 :

« La circulation migratoire fait directement référence aux divers types de déplacements, de personnes et de marchandises, liés à l'émigration. Cette notion s'inscrit

9- Smaïn Laacher renvoyait aussi le lecteur aux travaux d'Abdelmalek Sayad et notamment à *La Double Absence*, Le Seuil, Paris, 1999.

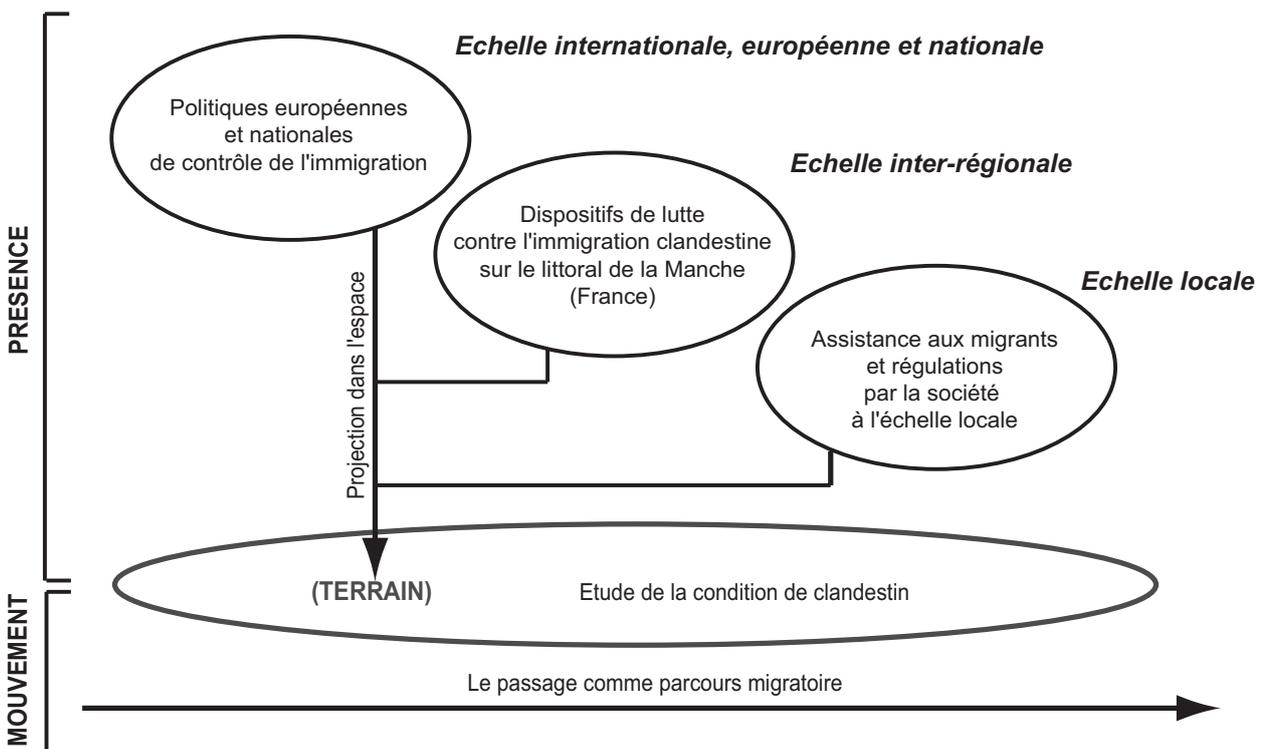
10- L'expression s'inspire des travaux de Smaïn Laacher qui évoque dans *Le peuple des clandestins* (2007, p.19) « le monde des clandestins » pour le différencier du « monde des sans papiers ».

Figure 1 : Le passage comme cadre d'étude



O.Thomas, UMR ESO Caen, oct. 2011

Figure 2 : La démarche : une étude de la condition de clandestin par la dimension spatiale



O.Thomas, UMR ESO Caen, oct. 2011

dans le champ d'investigation situé au carrefour de plusieurs disciplines, qui étudient la migration dans une perspective dynamique à l'encontre des approches en terme d'insertion ou d'intégration. » (Arab, 2005, p. 2).

Le passage est ainsi une composante des circulations migratoires. Cependant, et si la recherche menée dans le cadre de cette thèse renseigne les études sur la migration, elle est avant tout une approche géographique d'une question sociale.

### Une approche du fait clandestin par sa dimension spatiale

Cette recherche sur le fait clandestin relève d'une approche de géographie sociale, c'est-à-dire que ce sont les dimensions spatiales des faits sociaux qui sont au cœur des réflexions. La figure ci-dessous présente la démarche.

Le travail réalisé sur le terrain considère à la fois les enjeux liés à la présence des migrants et ceux qui sont liés aux déplacements clandestins. Cela permet de porter un regard sur les politiques et les dispositifs de régulation qui se projettent dans l'espace local tout en considérant les logiques inhérentes au monde clandestin qui animent le passage. Dans les deux cas, il s'agit de questionner les changements que le fait clandestin induit dans et pour la société à l'échelle locale.

Les réflexions développées lors de la recherche s'inscrivent à différents niveaux en fonction de la distance à l'objet de recherche (cf. figure ci-après).

Dans un premier temps, l'enquête de terrain vise à saisir les interactions des migrants avec les sociétés à l'échelle locale. Il s'agit notamment de s'interroger sur la place accordée aux migrants afin de mettre en lumière les rapports que la société peut entretenir avec cette population. Le rôle des régulations sociales dirigées vers les migrants clandestins dans le cadre du passage est particulièrement questionné. Dans un deuxième temps, et au travers du travail effectué sur le terrain auprès des migrants, il s'agit également d'apporter des connaissances générales sur le passage pour comprendre le voyage clandestin et en saisir le sens. On s'interroge sur ce que signifie « être clandestin dans le passage » en dégagant la dimension spatiale d'un rapport au monde singulier. Une attention particulière est portée aux pratiques spatiales et aux mobilités des migrants. Enfin, cette thèse de géographie a pour projet d'apporter une contribution à la compréhension des sociétés par

l'espace. Une étude du fait clandestin à travers sa dimension spatiale constitue notamment une entrée pertinente pour porter un regard sur la construction des rapports sociaux dans la société.

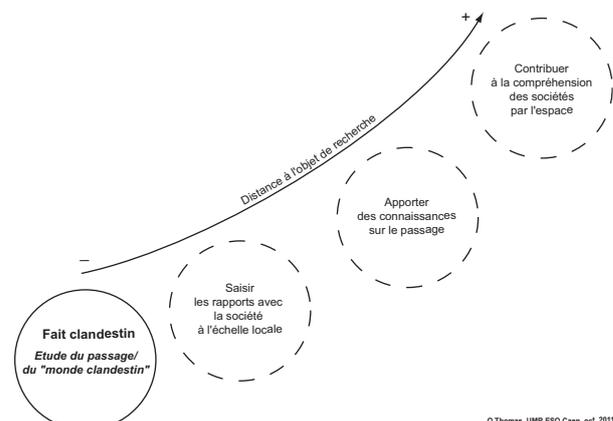
### LA MISE EN PLACE D'UNE MÉTHODE ADAPTÉE

Le travail réalisé dans le cadre de cette thèse se positionne à la marge, par son objet, mais aussi par le choix des terrains et la méthode adoptée. L'un et l'autre sont d'ailleurs très liés dans la mesure où le travail de terrain s'impose comme un moyen privilégié dans le cadre d'une étude consacrée à un phénomène « à la marge » dans la société.

### Une étude de la condition de clandestin pour cristalliser les questionnements sur le terrain

Dans cette thèse, l'approche du fait clandestin est essentiellement inductive. La recherche s'appuie sur un travail empirique qui place le terrain au cœur de nos réflexions. L'étude de la condition de clandestin y oriente le regard et structure l'ensemble des questionnements. La condition des individus a des manifestations très concrètes qui peuvent être saisies par l'observation et plus largement par un travail d'enquête de type ethnographique. Les pratiques spatiales, les interactions sociales et les comportements des migrants dans leur quotidien ont fait l'objet d'une attention particulière. J'y ai recherché les éléments qui participent à définir leurs statuts et leurs places dans la société. La condition de clandestin est donc à la fois un objet de réflexion et un moyen pour conduire la recherche sur le terrain.

Figure 3 : L'étude du fait clandestin et la distance à l'objet de recherche



© Thomas, UMR ESO Caen, oct. 2011

### Travailler à la marge: présentation des terrains de recherche

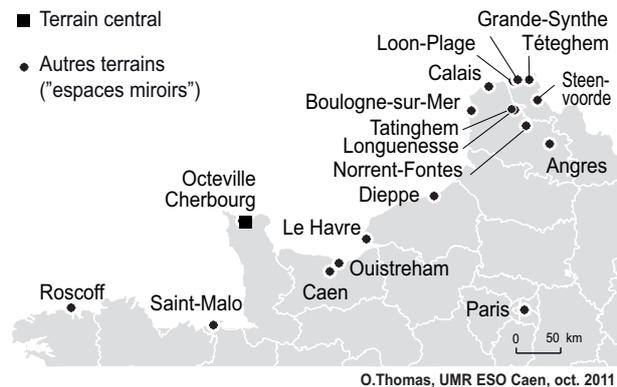
En France, le Calaisis est l'espace dans lequel sont apparues les problématiques autour des clandestins à la fin des années 1990. La ville de Calais est devenue un lieu emblématique du fait clandestin. La focalisation médiatique et politique en direction de cet espace en est une manifestation. Cependant, d'autres réalités sont constitutives du fait clandestin, et s'il est pertinent d'organiser une lecture du phénomène depuis Calais et le nord de la France, il est également possible de décentrer le regard en choisissant un autre terrain de recherche que le Calaisis. C'est l'option prise dans le cadre de cette thèse pour tenter de révéler d'une façon originale les problématiques attachées au passage, ainsi que les dimensions spatiales des rapports entre les migrants et la société.

Cherbourg constitue le terrain principal de cette recherche. Les autres lieux concernés par le fait clandestin sur le littoral servent d'« espaces miroirs », c'est-à-dire que les observations faites à Cherbourg sont mises en comparaison avec d'autres espaces transmanche ou d'autres points de passage clandestin dans le but de nourrir les réflexions.

Paris, et plus précisément le 10<sup>e</sup> arrondissement, fait également partie des terrains de recherche. Son statut est un peu différent des autres terrains situés dans le nord et sur le littoral dans la mesure où cet espace occupe une position « en amont » de la frontière et « en retrait » des squats et des campements. En effet, Paris est à la fois une étape du passage, car les migrants y transitent avant de rejoindre un camp informel sur le littoral, et un lieu de recul pour les clandestins qui n'ont pas réussi à passer de l'autre côté de la Manche et envisagent de trouver une autre voie et/ou un autre pays de destination.

Le travail de terrain engagé dans le cadre de cette recherche le long du littoral ainsi qu'à Paris est associé à un moment du passage et non pas au passage dans sa totalité. L'étude est en effet centrée sur la présence des migrants clandestins le long de la frontière franco-britannique, et le regard porté sur le passage se construit depuis cet espace. Autrement dit, le transit des clandestins le long des côtes de la Manche est un moment du voyage clandestin dont l'étude apporte une contribution aux recherches sur l'immigration dite « clandestine » en Europe et dans le monde<sup>11</sup>.

Figure 4 : Terrains de recherche entre 2008 et 2011



### La posture, les outils et les sources au cours de l'enquête

Une présence sur le terrain est nécessaire pour comprendre le fait clandestin. Cette recherche a débuté au cours de l'automne 2007 par un travail de revue de presse pour repérer les problématiques attachées au fait clandestin et disposer d'une connaissance générale du phénomène. Je me suis installé à Cherbourg en décembre 2007 et au début du mois de janvier 2008, je suis entré comme bénévole au sein d'itinérance, une association humanitaire qui vient en aide aux migrants non accueillis sur le territoire de la Communauté Urbaine de Cherbourg. Mon implication s'est poursuivie auprès d'autres associations le long du littoral ce qui m'a permis de me rapprocher de mon objet d'étude, de m'imprégner du phénomène et d'accumuler des connaissances sur le fait clandestin.

Le travail de recherche mené à Cherbourg depuis 2008, et plus ponctuellement sur le littoral, est assimilable à une enquête par « observation participante » (Beaud et Weber, 2003; Becker, 2002; Cefai, 2003). Parmi les différents outils méthodologiques mobilisés, le journal de terrain et la photographie ont été particulièrement utilisés. Ils sont adaptés à la construction d'une étude longue comme c'est le cas de cette recherche qui vise à rendre compte des manifestations du fait clandestin dans la société à l'échelle

11- L'étude du passage en tant que « parcours d'émigration » dans sa globalité relèverait d'une autre recherche s'appuyant sur une analyse comparative et nécessairement aussi sur d'autres questionnements. Il s'agirait notamment de déployer une approche longitudinale en intégrant les trajectoires individuelles des migrants. Ce n'est pas l'objet de cette thèse.

locale. Le journal de terrain permet d'accumuler les faits d'observation, les paroles, mais aussi les réflexions et les questionnements. Les photographies ont été utilisées pour effectuer un travail d'inventaire afin de garder des traces, des composantes du fait clandestin, souvent fragiles et éphémères. Enfin, l'un comme l'autre permettent de revenir sur l'expérience de recherche et d'engager une démarche réflexive lors de l'interprétation des données. La chronologie des photographies<sup>12</sup> comme les commentaires issus du journal de terrain mettent en effet en perspective l'évolution du regard et permettent d'avoir toujours conscience de ma position de chercheur et de bénévole vis-à-vis de mon objet d'étude.

Un large éventail de sources a été mobilisé dans le cadre de cette recherche. En complément d'une bibliographie « classique » issue du champ scientifique, d'autres documents provenant des champs artistique et culturel (films, romans, séries photographiques...), ainsi que des champs médiatique (articles, reportages...) et politique (interviews, communiqués de presse...) ont été utilisés pour faire écho aux questions de recherche. Les romans, les films ou encore les séries photographiques ont été mobilisés pour stimuler la réflexion et parce qu'ils permettent de développer une sensibilité et une acuité particulière vis-à-vis de l'objet d'étude.

## LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DE LA THÈSE

La thèse est composée en trois parties et neuf chapitres dans lesquels les contours sociaux et temporels de l'analyse varient. Elle traite successivement du fait clandestin, du passage et de la condition de clandestin.

La première partie vise à dessiner les contours du phénomène étudié - le fait clandestin - aux échelles les plus larges. Le chapitre I donne quelques repères statistiques et terminologiques et aborde la question des causes de l'exil des populations rencontrées sur le terrain. Le chapitre II propose une lecture des politiques européennes de contrôle de l'immigration et de leur projection dans l'espace. Enfin, le chapitre III pose un regard sur le passage en tant que voyage clandestin.

12- Trente-neuf photos ont été rassemblées dans un cahier photographique dans le mémoire de thèse. Elles rendent compte de mon regard sur le fait clandestin en tant que chercheur et bénévole.

La deuxième partie est consacrée au passage tel qu'il a été observé et étudié à l'échelle du littoral de la Manche d'une part, et à l'échelle de l'agglomération de Cherbourg d'autre part. Le chapitre IV s'attache à décrire le mouvement de fermeture des espaces transmanche. Le chapitre V propose une approche chronologique du fait clandestin sur le littoral de la Manche depuis la fin des années 1990. Enfin, les chapitres VI présentent les problématiques qui se sont cristallisées autour des « clandestins » à Cherbourg, dans la ville et sur le port de commerce. L'intégration du phénomène par la société locale est notamment mis en évidence.

La troisième partie consiste en une étude fine de la condition de clandestin. L'observation des interactions sociales et des pratiques spatiales des individus en est l'un des principaux matériaux d'enquête. Le chapitre VII présente les mobilisations qui se sont formées autour des clandestins à l'échelle locale. Les dispositifs d'assistance et de régulation mis en place par les associations y sont décrits parce qu'ils participent à définir la condition des émigrants dans le passage. Le chapitre VIII aborde la question de la prise en charge sanitaire des clandestins. Une réflexion portant sur la domination des individus et des corps au cours du passage y est notamment développée. Enfin le chapitre IX replace le clandestin dans ses espaces. Les rapports aux lieux dans la ville et ses mobilités sont étudiés et les compétences spatiales déployées par les clandestins au quotidien y sont discutées.

Ainsi, on se rapproche de l'individu et de l'actualité à mesure que l'on avance dans la lecture des chapitres. Un cahier photographique a été intégré entre la deuxième et la troisième partie.

### Les apports d'une approche géographique de la condition de clandestin

Ce travail de thèse a permis de montrer que la condition de clandestin était le produit de logiques émanant de la société, mais aussi du monde clandestin. En effet, tout au long du passage, les migrants clandestins sont partagés entre le projet du voyage clandestin et la possibilité de s'arrêter pour s'installer. La figure ci-après présente cette idée.

Le projet du passage demande nécessairement aux individus de répondre à des logiques inhérentes au monde clandestin. La mobilisation des réseaux sociaux (connaissance d'éventuelles filières, développement de relations avec d'autres compatriotes dans le passage,

etc.) est fondamentale : c'est ce qui permet d'organiser les mobilités (accès à l'humanitaire, accès à un campement, connaissance des points de passage, etc.) et de s'inscrire au sein de l'économie informelle qui est propre au passage (travail, paiement des « passeurs », économie du quotidien, etc.). En parallèle, la société met en œuvre différents modes de régulation qui se projettent dans l'espace autour des clandestins. À l'échelle nationale et européenne, les politiques de contrôle migratoire (fermeture des frontières, interventions policières, centre de rétention...) visent à contraindre les mobilités des migrants. Le long du littoral de la Manche, ces mesures peuvent se trouver renforcées par des dispositifs de surveillance et de sécurité mis en place par les acteurs économiques dans les ports transmanche (grillages, caméras, sociétés privées de sécurité, etc.). Par ailleurs, et dès lors que les camps (ou les squats) sont visibles - et donc accessibles - des dispositifs d'assistance humanitaire peuvent émerger. Le travail des associations, soutenues parfois par des mesures politiques locales, en direction des migrants constitue un pont entre le monde clandestin et la société pour celui ou celle qui choisirait de sortir du voyage clandestin, mais c'est aussi une voie permettant de surveiller et contrôler les comportements et les choix des émigrants.

Ainsi, l'étude de la condition de clandestin réalisée dans le cadre de cette thèse a été le moyen de porter un regard sur le fait clandestin : nous avons pu d'une part nous interroger sur le caractère contraint des mobilités des émigrants dans le passage, et d'autre part questionner la place des migrants clandestins dans la société. Il s'agit de deux apports majeurs de cette recherche.

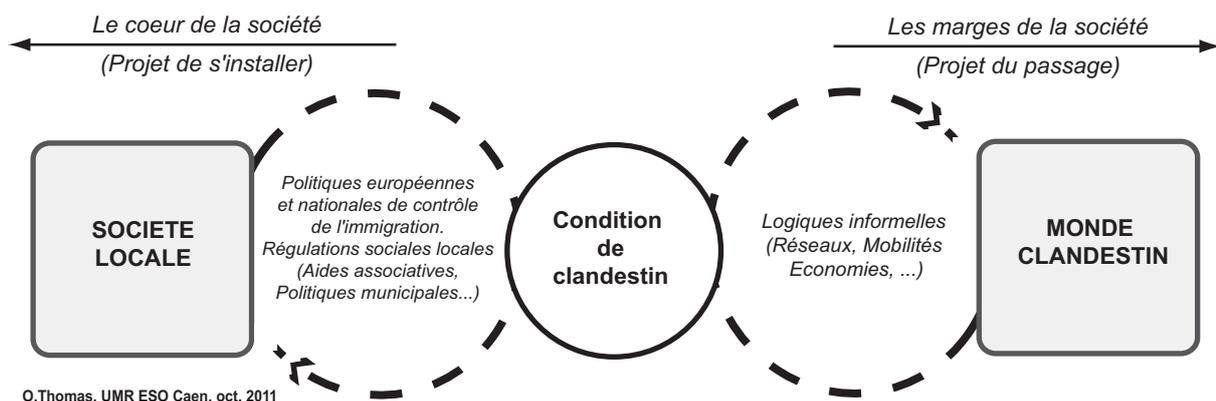
### Des mobilités contraintes comme indicateur d'un rapport social

Les mobilités des migrants ne sont pas uniquement le produit de logiques propres aux déplacements clandestins et à leurs régulations. Hors des mobilités qui structurent le passage, et parce qu'ils évoluent « à la marge », les clandestins développent des compétences spatiales pour (sur)vivre. Leurs pratiques spatiales sont en effet, pour une grande part, orientées vers l'accès aux besoins de base tels que se vêtir, se nourrir, dormir... Leur espace de vie, structuré autour du camp (ou du squat), constitue alors un indicateur fort de leur condition. D'autres mobilités peuvent également être observées : elles sont liées par exemple à l'apprentissage de l'espace<sup>13</sup> ou aux relations développées localement avec les habitants. Quels qu'ils soient, les déplacements des migrants révèlent l'espace qui leur est accessible, donnant ainsi à lire la place qui leur est accordée dans la société.

Plus largement, qu'il s'agisse de l'itinéraire depuis le pays d'origine ou des pratiques spatiales quotidiennes, les mobilités des émigrants dans le passage apparaissent, par leur caractère contraint, comme l'indicateur d'un rapport social entre la société et les clandestins. En effet, la mobilité s'inscrit aujourd'hui dans nos sociétés comme un attribut - voire une norme - qui contribue à définir et à valoriser les positions sociales les plus élevées. La possibilité de cette mobilité est aujourd'hui refusée à la majorité des émigrants qui se rendent en Europe et tentent de s'y déplacer.

13- Dans les espaces urbains tels que Cherbourg, Calais ou Paris, les migrants marchent beaucoup pour développer une cartographie personnelle des lieux et acquérir une maîtrise de l'espace (lieux ressources, cheminements, abris...).

Figure 5 : La condition de clandestin : produit du monde clandestin et de la société



### Repenser la place de « l'autre » dans l'espace et dans la société

Près de dix ans après la fermeture du centre de Sangatte (décembre 2002), les lieux d'installation informels des migrants clandestins, loin d'avoir disparus, ont été relégués dans des espaces de marge. Qu'il s'agisse de rendre invisible les migrants (Akoka, Clochard, 2008, p. 10) et/ou leurs conditions d'accueil déplorables, la géographie actuelle du fait clandestin sur le littoral est à lire comme la projection spatiale d'un rapport social entre les émigrants et la société.

La société est ici confrontée à un phénomène nouveau d'émigration qui vient bousculer ses rapports à l'étranger: quelle place accorder aux émigrants qui se déplacent clandestinement? Les réponses apportées aujourd'hui sont contradictoires. Elles opposent une forme de gestion administrative et policière du fait clandestin à une autre forme de gestion, d'ordre humanitaire et sociale, émanant de la société locale (bénévoles, militants, élus). Par ailleurs, et derrière l'enjeu d'une prise en charge a minima des hommes et des femmes qui transitent par les squats et les campements informels du littoral de la Manche - laquelle est aujourd'hui réalisée essentiellement par les associations - c'est très concrètement la question de l'accueil et de l'ouverture du système de santé à cette population qui est posée. Les dispositifs actuels d'assistance et de contrôle social mis en place par les associations tendent à palier les carences de l'État, mais il est difficile d'imaginer que cela puisse constituer une réponse pérenne au phénomène du passage. Certes, les formes de mobilisation autour des clandestins ont évolué. La mise en œuvre prochaine (2012) d'une « plate-forme de services aux migrants (PSM) » dans le nord de la France, financée par le Comité Catholique d'action contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et visant à coordonner le travail des associations en matière d'accompagnement vers l'asile, va dans le sens d'une professionnalisation de la prise en charge de ces émigrants dont beaucoup pourraient bénéficier du statut de « réfugié ». Par ailleurs, Médecins du Monde travaille dans le Dunkerquois et le Calais pour rapprocher les migrants de la société avec pour objectif à terme de les amener vers les dispositifs de droit commun.

Pendant, la plupart des associations doivent encore s'organiser aujourd'hui pour répondre à des situations d'urgence humanitaire tout en essayant d'accom-

pagner quelques migrants dans leurs démarches de demande d'asile. Depuis quelques années, les associations bénéficient ponctuellement de soutiens de la part des élus locaux<sup>14</sup> (Cherbourg, Norrent-Fontes, Angres, Steenvoorde), mais la situation des clandestins n'a toujours pas fait l'objet, à l'échelle nationale, de propositions politiques qui aillent dans le sens des initiatives prises à l'échelle locale.

### LES PISTES DE RECHERCHE

Les pistes de recherche s'inscrivent dans la continuité du travail déjà réalisé dans le cadre de la thèse et en lien avec le projet scientifique de l'UMR ESO<sup>15</sup>. Il s'agit notamment d'apporter des éléments de connaissance du fait clandestin pour contribuer à l'étude des migrations clandestines par une approche de géographie sociale:

- en poursuivant l'étude des mobilités et des formes de mobilisations des espaces par les migrants dans le cadre du passage ;
- en développant les réflexions sur le corps des clandestins comme révélateur de leur condition ;
- en continuant l'observation des mobilisations associatives et militantes locales, de leurs inscriptions dans l'espace et des régulations dont elles sont l'objet.

Par ailleurs, la question du travail, qui n'a été qu'évoquée dans la thèse, doit être développée. En effet, bien qu'elle ne soit pas la cause première du mouvement d'émigration des populations auprès desquelles je construis mes recherches, elle apparaît très souvent comme une composante essentielle du voyage clandestin. Ce sont donc les dynamiques de l'économie informelle liée au passage, et l'inscription de cette économie dans l'espace des sociétés, qui doivent être mis en lumière.

Enfin, l'objectif de mes recherches sur le fait clandestin est d'apporter une contribution à l'étude des rapports sociétés/espaces et particulièrement à la compréhension des formes de production et de reproduction des inégalités sociales.

14- Dans le Nord de la France, ces « maires hospitaliers », tels qu'ils se nomment, devraient prochainement se constituer en association.

15- Les réflexions développées lors de mes recherches sur les migrations clandestines et la condition des individus s'inscrivent prioritairement dans l'axe 3 « Parcours de vie et expériences des espaces » ainsi que dans l'axe transversal « Dimension spatiale des sociétés ».

## BIBLIOGRAPHIE

- Agier M., 2002, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 186 p.
- Agier M., 2008, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 350 p.
- Agier M. et Prestianni S., 2011, « *Je me suis réfugié là !* » *Bords de routes en exil*, éditions donner lieu, Paris, 125 p.
- Akoka K. et Clochard O., 2009, *Dans la jungle des villes*, Vacarme, N° 48, [en ligne].  
Disponible sur : <http://www.vacarme.org/article1790.html>
- Arab C., 2008, La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations internationales, *e-migrinter*, n° 1, pp. 20-25.
- Arab C., 2005, *Migration de jeunes marocains. L'exemple de la circulation migratoire des Aït Ayad à travers l'espace euro-méditerranéen, 2e rencontre Jeunes et société en Europe et autour de la Méditerranée* [en ligne].  
Disponible sur : <http://jeunes-et-societes.cereq.fr/PDF-RJS2/ARAB.pdf>
- Beaud S. et Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 356 p. 3
- Becker H.S., 2002, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 352 p.
- Berthomière W., Doraï M. K. et de Tapia S., 2003, Moyen-Orient : mutations récentes d'un carrefour migratoire (Editorial), *Revue européenne de migrations internationales*, vol.19, n° 3, pp. 7-8.
- Brachet J., 2007, *Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien)*, Thèse de géographie, Université de Paris I.
- Carrère V., 2002, Sangatte, un toit pour des fantômes, *Hommes et Migrations*, n° 1238, pp. 13-22.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 490 p.
- Cefaï D., 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/Mauss, 615 p.
- Clochard O. (dir.), 2009, *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Paris, A. Colin, 143 p.
- Clochard O., 2010, Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire, *Carnets de géographes*, n° 1, octobre 2010, [en ligne]. Disponible sur : [http://www.carnetsdegeographes.org/carnets\\_recherches/rech\\_01\\_03\\_Clochard.php](http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_01_03_Clochard.php) (consulté le 06.10.11).
- De Tapia S., 2003, Les migrations irrégulières en Turquie, *Revue européenne des migrations internationales*, n° 3, vol. 19, [en ligne].  
Disponible sur : <http://remi.revues.org/index2672.html> (consulté le 07.10.11)
- Doraï M. K., Loyer F. et Hily M-A, 1998, La circulation migratoire. Bilan des travaux, *Migrations Études*, n° 84, pp. 1-12.
- Doraï M. K., 2009, Le rôle de la Syrie dans l'accueil des réfugiés irakiens depuis 2003 : espace de transit, *Méditerranée*, n° 113, pp. 139-146.
- Doraï M. K., 2010, Les Irakiens en Suède : exil et recomposition migratoire depuis la chute du régime de Saddam Hussein en 2003, *e-migrinter*, n° 5, pp. 13-23.
- Guiraudon V., 2008, Les politiques de gestion des frontières et de l'immigration, pp. 173-193, in Borraz O. et Guiraudon V. (Dir.), 2008, *Politiques publiques. 1, La France dans la gouvernance européenne*, Sciences Po Les Presses, 367 p.
- Guiraudon V., 2010, Les effets de l'europanisation des politiques d'immigration et d'asile, *Politique européenne*, n° 31, pp. 7-32.
- Laacher S., 2002, *Après Sangatte... nouvelles migrations nouveaux enjeux*, La Dispute, 121 p.
- Laacher S., 2003, Partir pour le bout de la terre, *Critique internationale*, n° 19, pp. 157-170.
- Laacher S., 2005, Éléments pour une sociologie de l'exil, *Polítix*, n° 69, vol.1, pp. 101-128.
- Laacher S., 2007, *Le peuple des clandestins : essai*, Paris, Calmann-Lévy, 214 p.
- Liagre R., 2008, De la difficulté de cartographier les itinéraires migratoires clandestins, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 3, pp. 453-461.
- Millner N., 2011, From « refugee » to « migrant » in Calais solidarity activism: Re-staging undocumented migration for a future politics of asylum, *Political Geography*, n° 30, pp. 320-328.
- Monsutti A., 2009, Itinérances transnationales : un éclairage sur les réseaux migratoires afghans, *Critique internationale*, n° 44, vol. 2009/3, pp.83-104.
- Paugam S. (Dir.), 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 583 p.
- Peraldi M., 2008, La condition migrante, *La pensée de midi*, n° 26, vol. 4, pp. 81-94.
- Pian A., 2007, *Les Sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe*, thèse de sociologie, Université Paris 7 Diderot.

- Pian A., 2010, Variations autour de la figure du passeur, *Plein Droit*, n° 84, pp. 21-25.
- Pliez O., 2006, Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui, Les migrants africains réactivent-ils les territoires nomades au Sahara?, *Annales de géographie*, n° 652, p. 48-67.
- Rodier C., 2003, Les camps d'étrangers, nouvel outil de la politique migratoire de l'Europe, *Mouvements*, n° 30, pp. 102-107.
- Rodier C., 2006, « Emigration illégale » : une notion à bannir, *Migreurop*, [en ligne].  
Disponible sur: <http://www.migreurop.org/article922.html> (consulté le 15 juin 2011).
- Tarrus A., 1996, Territoires circulatoires et espaces urbains, *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60, pp. 50-59
- Tarrus A., 2007, *La remontée des sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Paris, éd. de l'aube, 201 p.
- Tripier M., 2004, L'immigré, analyseur de la société (note critique), *Terrains et Travaux*, vol. 2, n° 7, pp.173-185.
- Valluy J., 2008, Du retournement de l'asile (1948-2008) à la xénophobie de gouvernement: construction d'un objet d'étude, *Cultures & Conflits*, [en ligne].  
Disponible sur: <http://conflits.revues.org/index10752.html> (consulté le 07.10.11)
- Withol de Wenden, 2005, Vers une externalisation de l'asile, *Ceras - revue Projet* n° 284 [en ligne]. Disponible sur: <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1023> (consulté le 07.10.11).
- Withol de Wenden C., 2009, L'Europe, un continent d'immigration malgré lui, *Études*, vol. 410, n° 3, pp. 317-328.
- Withol de Wenden C., « Les flux migratoires légaux et illégaux », *CERISCOPE Frontières*, 2011, [en ligne].  
Disponible sur:  
<http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part4/les-flux-migratoires-legaux-et-illegaux> (consulté le 15.06.11).

**Lien vers la thèse:**

Thomas O., 2011, *Des migrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*, 635 p. - Caen, Université de Caen, Thèse de géographie. [en ligne].  
Disponible sur:  
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/SHS/tel-00673859/fr>